



**Groupement de Coopération Sanitaire
Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé**

**CANDIDATS A LA SELECTION SUR PARCOURSUP
L'UTILISATION DU MODULE D'AIDE A LA DECISION :
LES OBLIGATIONS DU RGPD**

Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD), je vous informe que vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par le Directeur de l'**Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé (IFPVPS)** – 32 Avenue Becquerel – BP 074 – 83079 Toulon Cedex 9 (siège social), pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens des dispositions du RGPD.

Ces données sont collectées dans le but de faciliter l'analyse des candidatures effectuée par la commission d'examen des vœux des formations conduisant **aux Diplômes d'Etat d'Infirmier, Psychomotricien, Ergothérapeute ou Manipulateur en électroradiologie médicale**, dans le strict cadre des modalités et critères d'examen pédagogique des vœux qu'elle a déterminés.

Les données relatives nécessaires à l'analyse des vœux : parcours scolaire du candidat, à la scolarité, au projet de formation peuvent provenir du traitement automatisé dénommé « Parcoursup » (cf. arrêté du 31 décembre 2020 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Parcoursup »).

Les informations recueillies sont conservées pour une durée de 2 ans.

Les destinataires de ces données sont les personnels habilités à traiter ces données au sein de l'IFPVPS : Directeur, administrateur Parcoursup, formateurs.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et exercer les droits que vous tenez des articles 38, 39,40 et 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés à l'adresse suivante : dpo@ifpvps.fr.

Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'établissement à l'adresse suivante : dpo@ifpvps.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).